



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 141

Texte de la question

VIOLENCE À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Guy Geoffroy, pour le groupe UMP.

M. Guy Geoffroy. Monsieur le ministre délégué à l'enseignement scolaire, depuis plusieurs mois et même depuis plusieurs années, la violence s'est malheureusement installée à l'école.

M. Christian Bataille. Il faut des surveillants ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

M. Guy Geoffroy. L'existence de comportements incivils, perturbateurs, insolents, parfois violents, est aujourd'hui quotidiennement constatée dans tous les établissements.

M. Jean-Pierre Blazy. Oh !

M. Guy Geoffroy. Cette existence inquiète considérablement les responsables, les personnels, les familles et, au-delà, l'ensemble de nos concitoyens. Même si tous les établissements ne sont pas concernés (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste), cela est de plus en plus fréquent. Cela ressort des chiffres donnés pour les seuls actes graves, puisque 80 000 ont été annoncés par les établissements.

Depuis la dernière rentrée, les incidents se sont à nouveau multipliés. Les exemples sont nombreux, mais je n'en donnerai que deux : à Marseille, le 12 septembre, peu de jours après la rentrée scolaire, le directeur d'une école primaire est gravement agressé par un enfant de neuf ans ; le mois dernier, à Paris, une élève est agressée à coup d'acide dans les toilettes d'un lycée.

Bref, la situation devient de plus en plus préoccupante et il y a probablement un lien entre la crise du recrutement d'enseignants dans l'éducation nationale et la crainte de beaucoup d'entre eux, au sortir des IUFM, de se voir affectés dans les sept académies qui regroupent, à elles seules, 50 % des établissements réputés sensibles.

La semaine dernière, monsieur le ministre, vous avez précisé les orientations que le Gouvernement souhaitait prendre en matière de lutte en profondeur contre la violence à l'école.

M. le président. Mon cher collègue, pouvez-vous poser votre question, s'il vous plaît ?

M. Guy Geoffroy. Vous avez notamment souhaité réhabiliter et relégitimer l'autorité dans l'école.

M. le président. Veuillez poser votre question, s'il vous plaît.

M. Guy Geoffroy. Pouvez-vous donc nous indiquer comment vous comptez, dès cette année scolaire, permettre aux établissements scolaires, à leurs enseignants et à leurs élèves, de retrouver la sérénité à laquelle ils ont droit ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.

M. Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire. Monsieur le député, le problème de la violence

scolaire nous préoccupe, non seulement parce que les accès de violence sont malheureux et scandaleux en eux-mêmes, mais aussi parce qu'ils confirment d'autres malaises de l'école, en particulier l'inégalité des chances et la ségrégation. En effet, les mêmes établissements où ils se produisent sont souvent ceux dans lesquels nous avons des difficultés scolaires et pédagogiques.

M. Jacques Desallangre. Cela est sans doute mieux en supprimant 3 200 postes de suppléants !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Malgré des plans successifs, les chiffres restent très alarmants.

Je rappelle qu'un rapport sénatorial a montré récemment que, au cours des dix dernières années, l'augmentation des incidents provoqués par des mineurs a été de 79 %. Fallait-il simplement constater les faits ou essayer, à notre tour, d'apporter une réponse ? A cet égard, nous avons pensé qu'il convenait de ne pas se borner à annoncer, une fois de plus, des dispositifs semblables aux précédents qui n'ont été que des emplâtres posés sur des jambes de bois et qu'il valait mieux essayer de changer les mentalités. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

Aussi avons-nous proposé de restaurer dans l'école l'autorité des maîtres et des professeurs (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française*), l'autorité des savoirs et des disciplines et de restaurer l'autorité des règlements intérieurs. Pour nous donner une légitimité en matière de restauration de l'autorité des maîtres, du savoir et des règlements, nous allons nous appuyer sur une charte.

M. Jean Glavany. Formidable !

M. Christian Bataille. Il faut davantage de surveillants !

M. Albert Facon. Mettez Sarkozy à l'école ! (*Sourires.*)

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Le texte général fixera les valeurs, les devoirs, les responsabilités de chacun et j'espère que la représentation nationale, qui aura à en débattre, le fera dignement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Guy Geoffroy](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 141

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 novembre 2002